

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

Tel : 06.86.81.04.96

Mail : edmiwh@orange.fr



ANNEE SCOLAIRE 2011 / 2012



REPRISE DES COURS A PARTIR DU 19 SEPTEMBRE 2011

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

L'école accueille les enfants à partir de 4ans (moyenne section de maternelle) dans le jardin musical (activités ludiques autour de la musique visant à harmoniser et développer la latéralisation et la psychomotricité).

A partir de 7 ans (entrée en C.E.1) les élèves débutent l'instrument et le solfège.

Liste des instruments :

Flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet à pistons, baryton, trombone, tuba, batterie, percussions, violon, alto, violoncelle, tous les types de guitare, piano, orgue électronique et liturgique, synthétiseur, chant.....

Les enseignements :

- Le Jardin Musical.(éveil et orientation)
- La formation musicale (solfège), 1h30 par semaine, avec 1h de cours et 30min de chorale permettant l'assimilation des diverses notions.

Liste des ensembles :

- Ensemble de Flûtes Traversières : 1h par semaine.
- Ensemble de Guitares : 1h par semaine.(2 niveaux : avancé « choix du professeur » et débutant)
- Chorale de l'école de musique : Ouvert à toutes les personnes désirant chanter tous les types de répertoire. Travail vocal avec un professeur. Accessible aux personnes extérieures à l'école de musique.
- Ensembles de d'jembés : Ouvert à tous. Découverte de diverses rythmiques. Ne nécessitent aucune connaissance. (groupe débutant 45min/ semaine & groupe avancé 1h/ semaine.
- Grand orchestre : 1h / semaine, à partir de la 2^{ème} année d'instrument.
- Ensemble de cordes : 1h / semaine.
- Atelier de musiques actuelles : 1h / semaine.
- Ensemble de saxophones : 1h / semaine.

Les matières citées sont celles existant déjà à l'école de musique. Ces listes peuvent être complétées au fil de l'évolution de l'école et à la demande des élèves et des enseignants, dans la limite des moyens octroyés par les communes. Les projets de créations doivent être soumis au directeur et à l'équipe d'enseignement. Le directeur propose au Conseil Municipal les projets qui ont reçu son assentiment et celui des enseignants.

Il faut également noter que l'école de musique participe activement à la vie culturelle des deux villages. De nombreuses présentations et manifestations y sont prévues, ainsi qu'à l'extérieur.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE **WOLFISHEIM / HOLTZHEIM**

[Infos rentrée Septembre 2011](#)

Inscription et rentrée 2011 / 2012 , mode d'emploi :

Documents nécessaires :

- Fiche d'inscription à retirer à l'accueil des deux Mairies ou dans le courrier de fin d'année pour les anciens élèves.
- Un justificatif de domicile.

Marche à suivre :

- Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à l'une des deux mairies, selon votre domiciliation. Ces renseignements resteront strictement confidentiels.
- Assister à la réunion de rentrée parents/professeurs, à la date et à l'heure prévues. Ces réunions servent à déterminer l'horaire individuel et les lieux de cours de chaque élève à l'intérieur de la plage prévue par le professeur. Il est important que tous les parents d'une même classe soient présents en même temps lors de ces réunions afin de pouvoir tenir compte des impératifs de chacun.

LES COURS REPENDRONT A PARTIR DU
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011 .

Le directeur à votre disposition :

Vous pouvez le joindre ou prendre rendez-vous au 06.86.81.04.96.

Un répondeur est à votre disposition en cas d'absence.

**Il est également possible de lui laisser un message par mail à :
edmiwh@orange.fr**

TARIFS TRIMESTRIELS 2011 / 2012

	TARIFS WOLFISHEIM		TARIFS HOLTZHEIM	
	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>
Jardin musical	65 €	/	98 €	/
Pratique collective	55 €	55 €	88 €	88 €
Chorale de l'école de musique	33 €	33 €	66 €	66 €
Cycle traditionnel	125 €	140 €	158 €	173 €
Deuxième pratique collective	33 €	33 €	66 €	66 €

- Ces tarifs correspondent à un forfait garantissant 10 cours par trimestre, soit un total de 30 cours par an.
- Aucun cours n'est dispensé durant les congés scolaires et les jours fériés.
- Réduction de 10 % par trimestre est consentie à partir de la deuxième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé.
- Réduction de 20 % par trimestre est consentie à partir de la troisième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé..
- Un élève inscrit en cycle traditionnel a accès gratuitement à une pratique collective (orchestre des jeunes, chorale des adultes, ensemble de d'jembés, etc...).
- Il est possible d'exercer une deuxième pratique collective moyennant un petit supplément (cf tableau ci-joint).
- Les élèves inscrits en I° et II° cycle traditionnel, doivent obligatoirement suivre les cours de solfège et une pratique collective.
- Les élèves inscrits en cycle traditionnel, ont accès gratuitement au solfège et à une pratique collective.
- Le cycle libre : Il est ouvert à tous les adultes et aux adolescents à partir de 14 ans. Il est également accessible à toutes les personnes ayant obtenu le diplôme de fin de cycle I de solfège. Le tarif est établi en fonction des disciplines choisies. Dans ce cas il faut noter que si l'on choisit de pratiquer seulement l'instrument sans le solfège, la tarification est celle du cycle traditionnel et la durée du cours passe à 45min (une pratique collective gratuite).
- Le règlement se fait par trimestre, et chaque trimestre est dû au milieu de celui-ci. Ces règlements vous sont adressés par courrier.
- Tout trimestre entamé est dû dans sa totalité.
- Les inscriptions sont valables pour l'année scolaire. Tout désistement doit être signalé par courrier au Directeur avant le début du trimestre.
- Pour les extérieurs (hors commune de Wolfisheim et Holtzheim), le tarif est fixé à 284 € par trimestre (28.40€ par heure), sur la base de 10 cours par trimestre ; et sera calculé en fonction des disciplines choisies.
- **Le règlement est à déposer ou à envoyer à la Mairie de Wolfisheim. Il est possible de régler par CB. Merci de respecter le délai. Au delà du délai il vous faudra obligatoirement régler à la trésorerie d'Illkirch.**

REUNIONS DE RENTREE

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

Ces réunions ont pour but d'établir le détail des horaires et lieux des cours individuels d'instrument à l'intérieur des plages prévues par les professeurs dans l'emploi du temps provisoire.

Il est important que les parents soient présents dès le début de la réunion afin de prendre en compte les impératifs horaires de chacun.

Ces différentes réunions ont lieu dans les locaux de l'école de musique de Wolfisheim (à côté de l'école GERMAIN MULLER). Tel : 03.90.20.29.65 / 06.86.81.04.96

LUNDI 12 SEPTEMBRE 2011

- **FORMATION MUSICALE (constitution des groupes) de 18h30 à 20h30**
- TROMPETTE / SYNTHETISEUR de 19h30 à 20h30
- CLARINETTE de 18h30 à 19h00

LA REUNION POUR LA FORMATION MUSICALE EST TRES IMPORTANTE

MARDI 13 SEPTEMBRE 2011

- FLUTE A BEC de 19h à 19h30
- SAXOPHONE de 19h à 20h
- GUITARES ET ENSEMBLE de 18h à 20h

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011

- JARDIN MUSICAL (éveil et orientation) de 19h à 20h
- BATTERIE / PERCUSSIONS de 19h à 20h
- VIOLON / ALTO de 19h00 à 19h30

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2011

- PIANO de 18h30 à 20h30

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2011

- FLUTE TRAVERSIERE de 19h à 20h30

En cas d'indisponibilité ou pour les instruments ne figurant pas sur cette liste, veuillez prendre contact avec le directeur au 06. 86.81.04.96

LE DIRECTEUR A VOTRE DISPOSITION

N'hésitez à me contacter pour toutes vos questions au **06.86.81.04.96**, un répondeur est à votre disposition en cas d'absence. Vous pouvez également me rencontrer lors de mes différentes permanences.

DATES DES AUDITIONS

ANNEE SCOLAIRE 2011 / 2012



- Vendredi 25 Novembre 2011 à 19h00

- Samedi 17 Décembre 2011

- Jeudi 5 Janvier 2012
17h00 animation à la maison de retraite de Wolfisheim

- Lundi 6 Février 2012 à 19h00

- Jeudi 12 Avril 2011 à 19h00

- Vendredi 15 Juin 2012 à 19h00 Concert de fin d'année
Au Fort Kléber de Wolfisheim